



PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2016

I- Budget principal

Le budget principal de la commune se répartit pour 6 558 309€ en section de fonctionnement et 4 472 936€ en section d'investissement.

A- Section de fonctionnement : 6 558 309€

Cette section diminue de 5.6% par rapport au budget de 2014 (6 945 905€ en 2014)

1- **Les dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 1 561 521 en 2016 contre 1 663 560 en 2015

Ce chapitre baisse de 6% entre 2016 et 2015. Plusieurs postes sont concernés par cette baisse de crédit dans la poursuite des démarches déjà engagées en 2015 :

- La baisse de 30% de dépenses de spectacles (compte 6233) et des animations de ville (compte 6238) qui n'avait pas pu être appliquée en 2014 du fait d'engagements déjà signés avec les prestataires se voit rattrapée cette année. Le compte 6233 était de 70 000€ en 2014, 54 500€ en 2015 et 49 000€ en 2016.
- Les dépenses de travaux (compte 605) qui était depuis plusieurs années aux alentours des 100 000€, voit son montant passer à 40 000€ en 2016. Les travaux concernés étant déjà bien avancés, les dépenses seront de moins en moins importantes.
- Les frais de publication vont nettement diminués, d'une part grâce à la baisse du nombre de parution du bulletin municipal et de la suppression du SPI et d'autre part grâce à davantage de réalisation en interne (rédaction, mise en forme,...). En 2015, le montant alloué était de 45 000€, il est de 15 000€ en 2016.

Des points de vigilances vont être appliqués sur les dépenses de fluides et énergie, comptes pour lesquels les dépenses ne cessent d'augmenter, et sont incompressibles. Il sera demandé aux agents des services techniques de contrôler les états des équipements et de suivre leur consommation au réel.

Chapitre 012 – Charges de personnel : 3 020 000€ en 2016 contre 3 193 363€ en 2015

Les dépenses de personnel qui malgré une baisse de 5% entre 2016 et 2015, représente toujours 46% des dépenses de fonctionnement.

La baisse de ces dépenses fait suite à la prise en compte en année pleine du départ de certains agents à la Communauté de Communes au cours de l'année 2015 du fait de la mutualisation de leur service. Ainsi que du non remplacement des départs en retraite ou des mutations.

Chapitre 014 – Atténuation de produits : 15 000€ en 2016 contre 49 050€ en 2015

Ce chapitre était lié jusqu'en 2014 à la taxe sur l'électricité qui était versée par les entreprises par trimestre à la Commune qui la reversait ensuite au SDEF. En 2015, était budgété le 4^{ème} trimestre 2014 à reverser au SDEF.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 616 257€ en 2016 contre 576 500€ en 2015

Ce chapitre avait fait l'objet d'une baisse importante entre 2014 et 2015, concernant les subventions allouées aux associations. Les montants versés en 2015 sont maintenu à ce même niveau en 2016.

L'augmentation prévue porte sur les participations versées aux écoles privées (forfait scolaire) qui est passé de 625€ à 675€ à la rentrée de septembre 2015.

Chapitre 66 – Charges financières : 317 594.9 en 2016 contre 351 374.47€ en 2015

Le montant des intérêts des emprunts souscrits par la commune a fortement diminué d'une part, avec les taux des emprunts variables qui n'ont fait que diminuer en 2015 et d'autre part, grâce au fait qu'en 2015, il n'a pas été nécessaire de souscrire un nouvel emprunt.

Cependant, le compte 6688 voit ses crédits augmentés suite à la signature d'un crédit bail pour un véhicule destiné aux services techniques. Les crédits passent 9 000€ en 2015 à 21 456€ en 2016.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 2 000€ en 2016 contre 5 000€ en 2015

Il est prévu moins de crédit pour les annulations de titres sur exercices antérieurs.

De plus, il est prévu 30 000€ de dépenses imprévues.

L'ensemble de ces comptes qui représentent les dépenses réelles de fonctionnement atteint 5 562 373€ en 2016 contre 5 851 629€ en 2015, soit une baisse de 5% entre ces deux budgets.

Le montant des dépenses d'ordre comprenant les dotations aux amortissements et le virement à la section d'investissement est de 995 936€.

2- Les recettes de fonctionnement :

Chapitre 013 – Atténuation de charges : 80 000€ en 2016 contre 100 000€ en 2015

Ce chapitre concerne le remboursement des indemnités journalières.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : 154 500€ en 2016 contre 190 000€ en 2015.

Compte tenu de la légère baisse de recette sur les spectacles proposés par la Commune en 2015, les crédits alloués à ce compte sont passés de 50 000€ en 2015 à 30 000€ en 2016. Il en est de même pour la redevance d'occupation du domaine public communal, où il a été décidé d'inscrire des crédits au niveau équivalant au compte administratif 2015.

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 4 385 000€ en 2016 contre 4 533 200€ en 2015

Une baisse de 3.3% est prévue en 2016, du fait de la baisse de l'attribution de compensation suite à la mutualisation de certains services et notamment les autorisations de droit du sol et la disparition de la taxe sur l'électricité qui est perçue directement par le SDEF.

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 1 757 500€ en 2016 contre 1 900 000€ en 2015

Cette baisse s'explique par une estimation de 120 000€ de perte de DGF pour l'année 2016 par rapport à 2015. Ainsi que par une diminution des subventions demandées aux organismes pour cette année 2016. Les subventions maintenues sont celle du contrat enfance jeunesse versées par la CAF et celle liée au Festival organisée par la Commune en juillet.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 113 000€ en 2016 contre 110 000€ en 2015

Ce chapitre concerne essentiellement l'encaissement des loyers perçus par les logements de la Commune et des locations de salles.

Les autres recettes restent dans l'ensemble stables.

B- Section d'investissement : 4 472 936€

1- **Les dépenses d'investissement** : 4 472 936€ dont 441 206€ de reste à réaliser et un solde d'exécution négatif de 861 925€

Les dépenses d'investissement augmentent de 4.5% par rapport à 2015.

En 2016, le montant des dépenses d'équipement est de 2 672 576€ soit 74% des crédits (hors solde d'exécution négatif). Ce montant est réparti entre 12 opérations :

- Opération 101 – Voirie : 295 011€ de RAR et 1 112 500 d'opérations nouvelles

Les grands travaux sont, les effacements de réseaux, la poursuite de l'accessibilité PMR et différent aménagement de rues.

- Opération 102 – Equipements sportifs : 7 993€ de RAR et 100 000€ d'opérations nouvelles

Les deux grands chantiers étant, la réfection de l'élastan du sautoir et de la clôture du stade des carmes.

- Opération 103 – Culture : 7 707€ de RAR et 11 670€ d'opérations nouvelles

Il s'agit essentiellement de finaliser l'équipement de l'espace Ty Kastellys en enseignes et défibrillateurs.

- Opération 104 – Administration : 1 462€ de RAR et 5 000€ d'opérations nouvelles

Les 5 000€ serviront à de l'acquisition de mobilier.

- Opération 105 – Services techniques : 103 117€ de RAR et 74 800€ d'opérations nouvelles

Les services techniques vont être équipés de nouveaux véhicules afin de rajeunir le parc automobile du service.

- Opération 106 – Ecoles : 10 000€ d'opérations nouvelles

Les 10 000€ se décomposent pour 5 000€ en matériels et 5 000€ en travaux.

- Opération 107 – Edifices religieux : 13 020€ de RAR et 430 000€ d'opérations nouvelles

Trois grands chantiers composent cette opération, la Cathédrale, la sacristie et La chapelle du Kreisker.

- Opération 108 – Bâtiment ADMR : 12 054€ de RAR

Les crédits reportés concernent la réfection de ce bâtiment.

- Opération 110 – Bâtiment communaux : 142 500€ d'opérations nouvelles

Le grand chantier concerne la construction d'un bâtiment, le reste étant essentiellement des mises aux normes.

- Opération 111 – Informatique : 838€ de RAR et 45 800€ d'opérations nouvelles

A la dépense du logiciel Segilog qui est récurrente tous les ans, s'ajoute des dépenses pour le site internet de la Mairie et pour du matériel.

- Opération 112 – Bord de mer : 291 300€ d'opérations nouvelles

La réfection de la cale du port de Pempoul est le grand chantier de cette opération.

- Opération 113 – Equipement pour la jeunesse : 5 000€ d'opération nouvelles

Il s'agit de la réparation du skate parc.

Les autres dépenses d'investissement concernent pour la partie dépenses réelles du remboursement du capital des emprunts souscrits et des dépenses imprévues et pour les dépenses d'ordre de quote part de subventions ainsi que de dépenses de travaux effectués en régie.

2- Les recettes d'investissement :

Les dépenses annoncées plus haut seront financées par :

- Des subventions : 314 088€ concernant les travaux sur la cathédrale et la cale de pempoul principalement
- Un emprunt : 1 000 000€
- Le FCTVA : 270 000€
- Les Taxes d'aménagement : 104 454€
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 386 457€
- La vente d'un immeuble : 400 000€
- Les dépenses d'ordre : 995 936€

II- Budgets annexes

A – Budget Eau

Le budget primitif de 2016 est de 874 926€ réparti entre :

- Section de fonctionnement : 380 000€

La seule évolution de la section en dépense est l'achat d'eau (+ 33 000€ par rapport à 2015) compensé en recette par la surtaxe perçue du fournisseur la Lyonnaise des eaux.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement est de 183 282€

- Section d'investissement : 494 926€

Les programmes d'investissement à hauteur de 392 466€ sont entièrement autofinancés. En matière d'emprunt, le capital à rembourser est de 13 967€ en 2016.

B – Budget Assainissement

Le budget primitif de 2016 est de 975 122€ réparti entre :

- Section de fonctionnement : 468 150€

La seule évolution de la section en dépense est le traitement des boues (- 8 000€ par rapport à 2015), le montant est basé sur le niveau atteint au compte administratif 2015. Les recettes de surtaxe sont donc ajustées en conséquence.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement est de 160 062€

- Section d'investissement : 506 972€

Les programmes d'investissement à hauteur de 290 834€ sont entièrement autofinancés. En matière d'emprunt, le capital à rembourser est de 49 819€ en 2016.

C – Budget Cantine Garderie Transport scolaire

Le budget primitif de 2016 est de 232 849€ réparti entre :

- Section de fonctionnement : 225 676€

Les dépenses à caractère général augmentent de 5.6%. Cette augmentation est due à la hausse prévue des dépenses liées au repas de la cantine, hausse des tarifs du prestataire. Et des prestations extérieures en lien avec les nouveaux rythmes scolaires (TAPS).

Ce budget s'équilibre par la refacturation des repas de la cantine et des présences en garderie. Ainsi que par la subvention de France Agrimer concernant la réalisation du projet un fruit à la récré et le fond d'amorçage perçu pour la réalisation des TAPS.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement est de 6 676€

- Section d'investissement : 7 473€

Les dépenses d'investissement concernent uniquement du matériel et du mobilier. Le montant 2016 est plus important que les autres années, grâce à l'autofinancement dégagé en fonctionnement.

D – Budget Port de Pempoul

Le budget primitif de 2016 est de 59 428€ réparti entre :

- Section de fonctionnement : 28 303€

Les dépenses à caractère général diminuent de 14%. Les dépenses de personnel correspondent à un remboursement vers le budget principal qui finance l'agent en charge du port à hauteur de 25% de son salaire. Les charges financières sont également en baisse par rapport à 2015.

Le budget s'équilibre grâce aux recettes d'hivernage et de mouillage.

- Section d'investissement : 31 125€

Le programme d'investissement de 11 138€ va servir à remplacer les chaînes des mouillages. Les recettes dégagées en fonctionnement n'étant pas suffisante pour autofinancer le programme, une subvention d'équipement du budget principal vient en complément.

E – Budget Lotissement de Kervarqueu

Le budget primitif de 2016 est de 1 008 440€ réparti entre :

- Section de fonctionnement : 283 698€

Les dépenses de fonctionnement concernent les travaux à réaliser pour les aménagements du lotissement (voirie, éclairage public,...) et le remboursement des intérêts de l'emprunt. L'équilibre de la section s'établit à partir des ventes de lot.

Les écritures d'ordre sont liées à des variations de stock.

La section de fonctionnement dégage un besoin de financement de 122 927€

- Section d'investissement : 724 742€

La dépense d'investissement est en lien avec l'emprunt, il s'agit du remboursement du capital mais dont le renouvellement sera demandé à la fin du premier trimestre, le même montant se retrouve donc en recette d'investissement.